

Appel à observations

**Evaluation de l'association rituximab - mycophenolate mofetil dans la sclérodémie systémique : une étude rétrospective Française multicentrique
MycRiS**

Dr. François Barde et Dr. Benjamin Chaigne

Chères collègues, Chers collègues,

Nous avons observé à l'échelle local un regain d'intérêt pour le rituximab dans la sclérodémie systémique et la prescription nouvelle de l'association rituximab – mycophénolate mofétil dans cette indication. Si l'utilisation en monothérapie de ces deux traitements a déjà fait l'objet de plusieurs évaluations, l'évaluation de l'efficacité et de la tolérance de cette association n'a que peu été étudiée.

Par conséquent, nous vous proposons l'étude MyCRIS dont les objectifs sont d'évaluer l'efficacité et la tolérance en vie réelle de l'association rituximab - mycophénolate mofétil chez les patients atteints de sclérodémie systémique.

Dans le but d'effectuer cette étude nationale multicentrique observationnelle ambispective, nous sollicitons les pneumologues, rhumatologues, internistes, dermatologues, afin de colliger les informations disponibles au sein des différents services hospitaliers français.

Les critères d'inclusion sont :

- Diagnostic de ScS selon les critères de classification ACR/EULAR 2013 (8)
- Patient ayant bénéficié d'un traitement par RTX avec ou sans MMF
- Données de suivi disponibles à au moins 1 an post-introduction de traitement
- Pour chaque patient inclus ayant reçu RTX ou RTX/MMF, un patient ayant reçu MMF, apparié par centre, type de ScS, sexe et durée d'évolution de la ScS sera nécessaire

Cette étude a été approuvée par le comité d'éthique de l'hôpital Cochin.

Si vous êtes intéressé.es pour participer à cette étude, nous vous prions soit de remplir la **fiche de recueil** et de l'envoyer par mail à benjamin.chaigne@aphp.fr; Francois.barde@aphp.fr, ou de prendre contact avec nous pour faciliter le recueil.

Toute publication ou communication portera la mention en lien « pour le GFRS » à la fin de la liste des auteur.es et la mention des collègues qui participeront en tant que co-auteur.es.

Merci d'avance pour votre contribution

Dr François Barde

Dr Benjamin Chaigne